



Déclaration liminaire intersyndicale

CTSD Bilan de rentrée – 18 novembre 2021

Monsieur l'Inspecteur d'Académie-DASEN 67,

Les organisations syndicales FSU, UNSA, SNALC, FO, CFTD ont été destinataires, le 27 octobre 2021, des convocations pour le CTSD Bilan de rentrée.

Ce CTSD est convoqué aujourd'hui, jeudi 18 novembre, à 15h, à Strasbourg.

Dans un premier temps, nous ne comprenons pas cet horaire, en totale contradiction avec le processus de labellisation égalité professionnelle/diversité dans lequel le rectorat s'est engagé.

En effet, placer le début d'une instance départementale à 15 heures pénalise plusieurs de ses membres, délégué·es du personnel et personnel de l'administration, qui ont des contraintes familiales ou personnelles après leur journée de travail (enfants à chercher à l'école, au périscolaire, en garderie, en crèche) ou qui ont des contraintes liées à leur trajet travail/domicile.

Cet horaire tardif nous laisse à penser que vous souhaitez minimiser la portée de cette instance afin de la réduire à une chambre d'enregistrement de vos décisions préalables. Nous nous opposons à ce type de fonctionnement et considérons, en tant que représentant·es élu·es des personnels, que les instances paritaires doivent redevenir de véritables lieux de débats et de négociations avant toute prise de décision de votre part.

De plus, le même jour a lieu une visite de CHSCTD, sur toute la journée. Certain·es participant·es sont donc convoqué·e·s aux deux instances.

En conséquence, nous ne prendrons pas part aux travaux proposés ce jour et nous vous demandons à l'avenir de convoquer cette instance à une date et à un horaire qui puissent convenir à tous ses représentant·es.

Nous réitérons également notre demande d'obtenir de vos services un calendrier annuel départemental des instances (CTSD, GT, CHSCTD, CAPD, CDEN...). Cela nous permettra de nous organiser en amont pour assister à ces différentes instances, tout en planifiant nos instances internes sans que ni les unes ni les autres ne soient pénalisées.

Veuillez croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie-DASEN, en notre profond attachement au service public d'éducation.